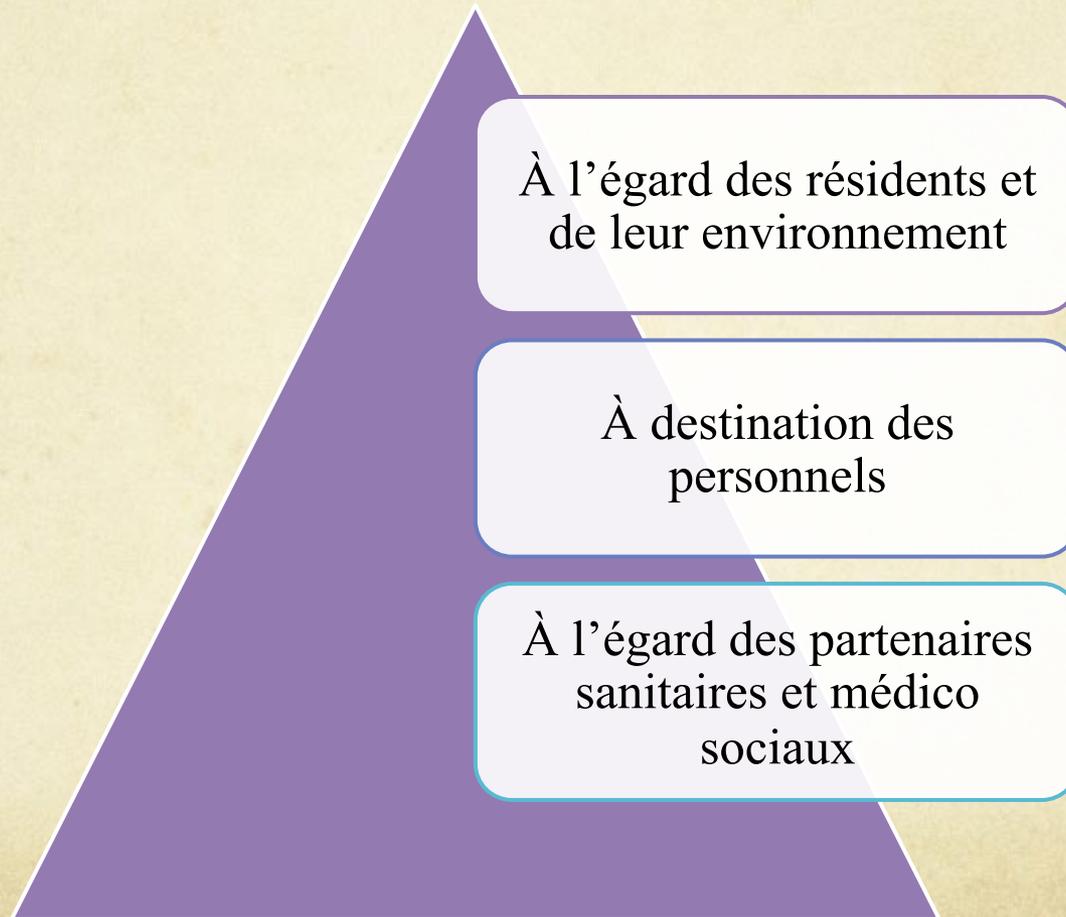


Management par l'éthique



Les trois espaces de réalisation éthique

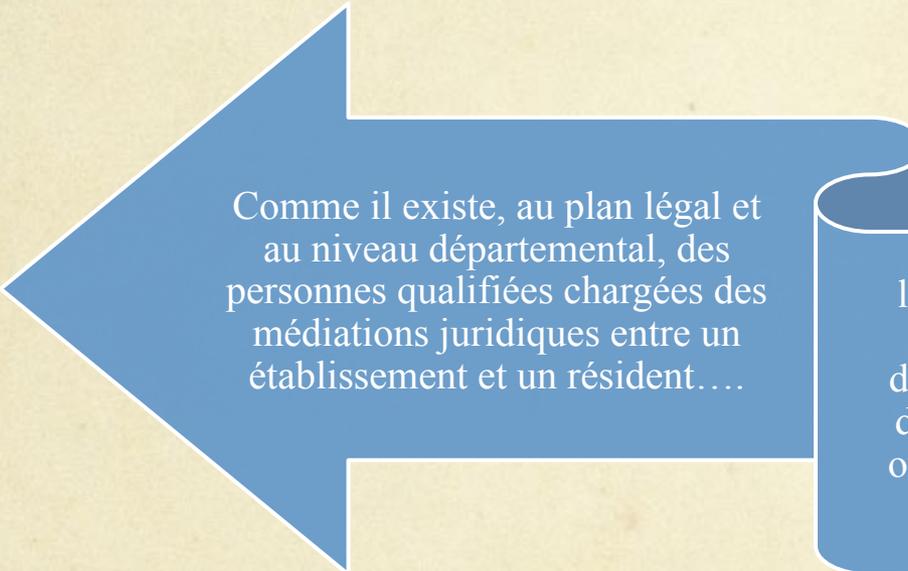


Une citation

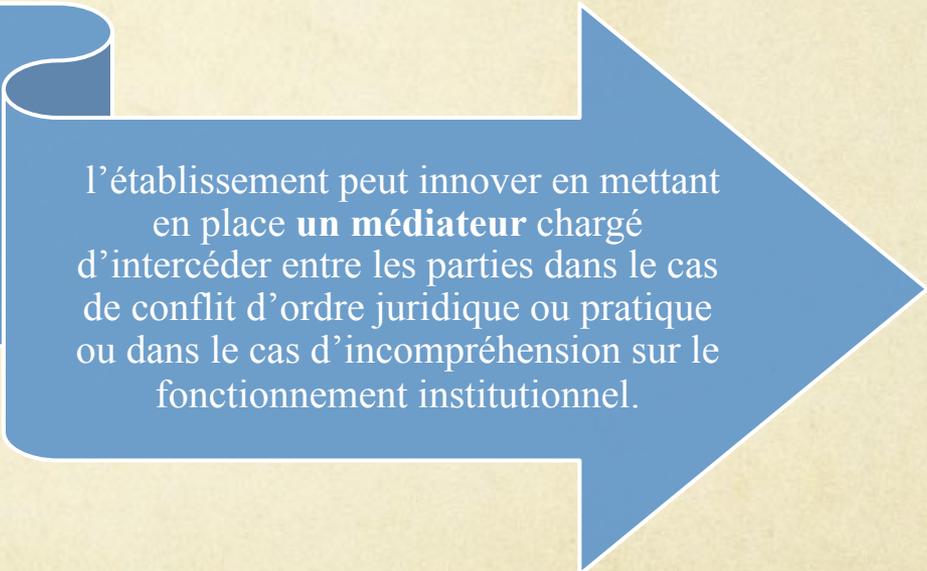
« L'entreprise est confrontée à des exigences paradoxales : jouer avec les usages de son environnement pour croître, développer sa rentabilité préserver les emplois de ses salariés et de ses fournisseurs ; et, dans le même temps, être une école de morale dans un monde en perte de repères »

ANNICK ALLEGRET : « Faire face aux questions éthiques », dans guide du management et du leadership, sous la direction de JEAN LOUIS MULLER , éditions RETZ, 2007, p. 726

Quelques propositions d'usage : nommer une « personne qualifiée », chargée des médiations, à l'intérieur d'un établissement



Comme il existe, au plan légal et au niveau départemental, des personnes qualifiées chargées des médiations juridiques entre un établissement et un résident...



l'établissement peut innover en mettant en place **un médiateur** chargé d'intercéder entre les parties dans le cas de conflit d'ordre juridique ou pratique ou dans le cas d'incompréhension sur le fonctionnement institutionnel.

Quelques propositions d'usage : nommer un déontologue

**L'appellation peut-être
celle de déontologue,
responsable de l'éthique,
ou compliance officer**



**mise en application dans
les grandes entreprises, il
sauvegarde la réputation
institutionnelle**



**Sa mission consiste à veiller au
bon respect des règles et des
usages professionnels mis en
pratique par l'institution dans le
cadre des textes en vigueur**

Un responsable de l'éthique dans un établissement d'hébergement ?

Cette fonction peut être exercée par une ou plusieurs personnes dans le cadre d'un comité

Les réunions de ce comité doivent être limitées dans l'année et dans le temps

Sollicité par les personnels ou les résidents, ou prenant l'initiative de situations constatées, le responsable de l'éthique ou le comité mis en place donne des recommandations sur le sujet traité